



EXAMENS D'ETAT EN VALLEE D'AOSTE
(Loi régionale n° 52 du 3 novembre 1998)
ANNEE SCOLAIRE 2004/2005

EPREUVE ECRITE DE FRANÇAIS
(Pour toutes les classes terminales
d'école secondaire de deuxième degré)

Développez, au choix, l'une des sept options proposées.

TIPOLOGIE A : REDACTION-DISSERTATION

Dissertation n° 1

Le sport joue un rôle important dans l'amélioration de la vie de l'individu comme de la société. L'éducation par le sport promeut le bien-être physique et moral et les valeurs sociales. 2004 a été proclamé l'année européenne du sport et les Nations Unies ont déclaré 2005 l'année internationale du sport; ces proclamations amènent à réfléchir sur le sport au service de la paix.

En vous appuyant sur des exemples précis, donnez votre avis sur la possibilité d'inclure le sport dans un plan universel d'aide aux enfants, de lutte contre la pauvreté, les maladies et les conflits.

Dissertation n° 2

Quelle est selon vous la place des femmes et celle des hommes dans notre société ? Dans les œuvres littéraires que vous avez étudiées ou que vous connaissez, y a-t-il des passages ou des personnages susceptibles de soutenir votre opinion? A votre avis, pour ce qui concerne l'égalité entre les hommes et les femmes, les institutions sociales vont-elles dans le sens d'une protection accrue ou d'une menace?



TIPOLOGIE B : ANALYSE-PRODUCTION

DOMAINE: ARTISTIQUE-LITTERAIRE

SUJET: Du livre imprimé à la bibliothèque virtuelle

CONSIGNE: Analysez et commentez les documents proposés en un texte d'au moins 40 lignes.

DOCUMENTS:

Document n° 1: Faut-il avoir peur de la bibliothèque virtuelle?

En annonçant la numérisation de 15 millions d'ouvrages, Google amorce une révolution éditoriale. Le premier moteur de recherche au monde veut-il diffuser le savoir universel ou, au contraire, le monopoliser?

Olivier Le Naire

La question soulevée par Google dépasse à la fois l'affrontement des intérêts nationaux et le livre lui-même. C'est un sujet qui intéresse la culture universelle. Aucune technologie n'est innocente. Derrière, il y a des intérêts économiques, des dangers éthiques, pratiques, car Google n'agit pas pour le bien-être de l'humanité, comme il voudrait nous le laisser croire. C'est la publicité qui paiera pour cette grande bibliothèque gratuite mais en imposant ses lois, ses choix. La culture anglo-saxonne va dominer les autres, ce qui est mauvais pour l'Amérique comme pour le reste du monde.

Avec ce projet, Google tend vers le cauchemar de Borges à propos de la bibliothèque de Babel: tout ce qui peut-être dit ou écrit par la combinaison des lettres de l'alphabet y est. Mais impossible de trouver dans ce dédale un seul livre qu'on puisse lire car tout est devenu du charabia. Cette bibliothèque quasi infinie contient le vrai catalogue avec les vrais livres, mais ils sont noyés dans des millions, des milliards de faux catalogues, de faux livres. En un sens, Internet est l'incarnation de ce labyrinthe-là.

Certes, Google annonce qu'il va nous donner des outils pour nous guider dans le dédale du savoir, mais on pourra seulement suivre un chemin préprogrammé, car le support électronique est le moins interactif que l'on connaît depuis les tablettes d'argile. Le seul chemin que je peux suivre sur un moteur de recherche, c'est celui qui a été tracé par quelqu'un qui ne connaît pas mes besoins propres. Si je tape le mot "liberté" sur Google, à travers les références auxquelles il me renvoie, c'est sa conception de la liberté qu'il m'impose.

Je suis tout aussi dubitatif sur la technologie électronique elle-même. Elle évolue tant qu'elle devient vite obsolète. Au musée de Naples, on peut encore lire sur les cendres d'un papyrus sauvé de Pompéi. En revanche, beaucoup de mes disquettes vieilles de cinq ans sont déjà inutilisables. Les technologies modernes nous condamnent à nous occuper d'elles en permanence. Si nous misons tout sur elles aujourd'hui, qui sait si, demain, les textes ne seront pas perdus?



Enfin, l'ambitieux projet de Google donne l'illusion que nous avons tout le savoir à notre portée, mais qui vérifiera la fidélité des renseignements mis en ligne par rapport aux œuvres originales? Il ne faut pas confondre l'assemblage et la collecte d'informations avec la connaissance.

Alberto Manguel, **Internet c'est le cauchemar de Babel**
Extrait de **L'Express** du 28/03/2005

Document n° 2: Comme un roman

Contrairement à ce que le titre laisse croire, ce bouquin n'est pas du tout un roman. C'est plutôt un genre d'essai, ou mieux, un appel à laisser les jeunes lire pour le plaisir et non parce qu'il faut lire. Bref c'est un rappel de souvenirs de l'auteur au fur et à mesure qu'il découvrait le plaisir de la lecture. C'est aussi des anecdotes entendues d'autres personnes. Ou encore des réflexions sur ce qui tue le plaisir de lire.

Les 10 droits imprescriptibles du lecteur:

Le droit de ne pas lire.

Le droit de sauter des pages.

Le droit de ne pas finir un livre.

Le droit de relire.

Le droit de lire n'importe quoi.

Le droit du bovarysme (maladie textuellement transmissible).

Le droit de lire n'importe où.

Le droit de grappiller.

Le droit de lire à haute voix.

Le droit de nous taire.

Que s'est-il donc passé entre cette intimité-là et lui maintenant, buté contre un livre-falaise, pendant que nous cherchons à le comprendre (c'est-à-dire à nous rassurer) en incriminant le siècle et sa télévision – que nous avons peut-être oublié d'éteindre?

La faute à la télé?

Le vingtième siècle trop "visuel"? Le dix-neuvième trop descriptif? Et pourquoi pas le dix-huitième trop rationnel, le dix-septième trop classique, le seizième trop renaissance Pouchkine trop russe et Sophocle trop mort? Comme si les relations entre l'homme et le livre avaient besoin de siècles pour s'espacer.

Quelques années suffisent.

Quelques semaines.

Le temps d'un malentendu.

A l'époque où, au pied de son lit, nous évoquions la robe rouge du Petit Chaperon, et, jusqu'aux moindres détails, le contenu de son panier, sans oublier les profondeurs de la forêt, les oreilles de grand-mère si bizarrement velues soudain, la chevillette et la bobinette, je n'ai pas le souvenir qu'il trouvait nos descriptions trop longues.

Ce ne sont pas des siècles qui se sont écoulés depuis. Mais ces moments qu'on appelle la vie auxquels on donne des allures d'éternité à coups de principes intangibles: "Il faut lire".



On ne guérit de cette métamorphose. On ne revient pas indemne d'un tel voyage. A toute lecture préside, si inhibé soit-il, le plaisir de lire; et, par sa nature même – cette jouissance d'alchimiste – le plaisir de lire ne craint rien de l'image, même télévisuelle, et même sous forme d'avalanches quotidiennes.

Si pourtant le plaisir de lire s'est perdu (si, comme on dit, mon fils, ma fille, la jeunesse n'aiment pas lire), il ne s'est pas perdu bien loin.

A peine égaré.

Facile à retrouver.

Encore faut-il savoir par quels chemins le rechercher, et, pour ce faire, énumérer quelques vérités sans rapport avec les effets de la modernité sur la jeunesse. Quelques vérités qui ne regardent que nous ... Nous autres qui affirmons "aimer lire", et qui prétendons faire partager cet amour ...

Daniel Pennac

Extrait de Comme un roman, Ed. Gallimard, 1992

Document n° 3:



Tiré de <http://livre.arts-et-metiers.net/imgs/c-visuel04.jpg>



DOMAINE: ECONOMIQUE-SOCIAL

SUJET: La Conscience Européenne

CONSIGNE: Analysez et commentez les documents proposés en un texte d'au moins 40 lignes.

DOCUMENTS:

Document n° 1: Les étudiants voyageurs du Moyen Age

On est très fier aujourd'hui des échanges organisés avec des universités étrangères. C'est oublier qu'en plein Moyen Age de nombreux étudiants quittaient leur famille pour venir étudier à Paris, Bologne ou Montpellier. Bravant les dangers d'un long voyage, la douleur de l'exil et les privations matérielles.

C'est au XII^e siècle, en effet, avec l'essor des écoles urbaines qu'émerge dans les sociétés européennes la figure de l'étudiant (scolaris). La plupart étaient des clercs et bénéficiaient de privilèges fiscaux et judiciaires. Tous constituaient une catégorie à part dans la population médiévale, caractérisée par son mode de vie, son type de formation, ses espoirs de carrière.

Or les écoles qui apparaissaient alors et se spécialisaient dans les disciplines nouvelles (philosophie et théologie à Paris, droit à Bologne, médecine à Salerne et à Montpellier) étaient rares. Leur réputation s'étendait donc au loin et des jeunes gens doués, enthousiastes et ambitieux n'hésitaient pas à entreprendre de longs voyages pour venir écouter les maîtres fameux qui y professaient (...).

Au Moyen Age l'étudiant n'est presque jamais originaire de la ville où il étudie. Cela étant, pour la grande majorité des étudiants, leur village ou leur bourg natal n'était qu'à quelques jours de marche de leur université. Les subsides familiaux leur parvenaient donc aisément. La langue, les mœurs de la ville universitaire ne les surprenaient pas. Bref, le dépaysement était pour eux fort limité.

Mais d'autres venaient de beaucoup plus loin. Il n'y a pas de critère simple, au Moyen Age, pour définir ces "étudiants étrangers". On peut néanmoins relever plusieurs caractéristiques, dont les effets se cumulaient: l'éloignement géographique d'abord, qui rendait difficiles les retours périodiques au pays et l'envoi d'argent et de nouvelles; l'appartenance à un autre royaume, et donc à un autre système politique et juridique; la différence, enfin, de langue vernaculaire (celle parlée à l'intérieur de la communauté) et de coutumes.

L'étudiant étranger se sentait immédiatement tel dans la ville où il venait étudier; il était également perçu comme tel par ses maîtres, ses camarades et l'ensemble de la population de la ville où il devait s'installer, souvent pour plusieurs années.

Ce sentiment d'altérité était renforcé par le fait que les étudiants étrangers n'ont jamais été dans les universités médiévales qu'une minorité. Ils n'excédaient ainsi sans doute pas le quart des effectifs à l'université de Bologne au XIII^e siècle.

La mobilité étudiante avait sa géographie et sa chronologie. Du XII^e siècle à la Renaissance, les Allemands ont toujours constitué les gros bataillons d'étudiants voyageurs.



Quoique en nombre bien inférieur, d'autres écoliers venaient des marges septentrionales et orientales de l'Europe catholique: Écossais, Scandinaves, Polonais, Hongrois n'hésitaient pas à se lancer dans de longs voyages pour aller étudier la théologie à Paris ou le droit en Italie. Et même lorsque, à partir de la fin du XIV^e siècle, leurs pays ont commencé à se doter d'universités propres, ces flux migratoires se sont maintenus.

Les Anglais qui, aux XII^e et XIII^e siècles, étaient habitués à franchir la Manche, notamment pour étudier à Paris, disparurent presque complètement au XIV^e, avec l'essor d'Oxford et de Cambridge et l'affirmation de l'identité nationale anglaise. Il en est de même pour les Français et les Ibériques: nombreux à aller étudier le droit à Bologne avant 1300, ils se sont faits plus rares ensuite, avec l'essor des universités juridiques françaises et espagnoles.

Les Italiens paraissent aussi avoir été assez casaniers – mis à part les nombreux dominicains et franciscains, tels Thomas d'Aquin ou Bonaventure, que leurs ordres envoyaient étudier à Paris. Ils trouvaient chez eux tout ce dont ils avaient besoin en matière d'écoles de droit (Bologne) et de médecine (Salerne) (...).

Bref, en théorie au moins, les étudiants étrangers du Moyen Âge ignoraient les entraves à la mobilité universitaire que leurs homologues subissent aujourd'hui, malgré des progrès récents: permis de séjour, caractère national des programmes et des diplômes, diversité linguistique...

La seconde moitié du XV^e siècle, avec un contexte général plus favorable (reprise économique, relatif apaisement des guerres et des épidémies), semble même avoir redonné vigueur à cette pratique, sous des formes nouvelles. Evolution paradoxale, puisqu'il était de plus en plus facile de trouver près de chez soi l'université dont on avait besoin. Mais ce qui naquit alors, c'est la *preregrinatio academica* moderne. Il ne s'agissait plus seulement de partir pour aller étudier dans une université lointaine et réputée, on voulait désormais visiter successivement, parfois brièvement, plusieurs universités, étudiant dans les unes, obtenant ses diplômes dans les autres (moins exigeantes).

La grande nouveauté était aussi que, même si Paris ou Montpellier gardaient un réel pouvoir d'attraction, c'était désormais l'Italie – l'Italie de la Renaissance – qui s'imposait comme le pôle majeur des migrations étudiantes. L'attrait de l'humanisme, le désir de visiter les monuments antiques, les académies et les cours de la péninsule devenaient des motivations essentielles pour les étudiants voyageurs.

Ceux-ci étaient toujours, en majorité, originaires d'Allemagne ou d'Europe centrale ou septentrionale, mais Anglais, Français et Espagnols retrouvèrent à la fin du XV^e siècle la route des universités italiennes: non seulement Bologne, mais aussi Padoue, Pise ou Rome.

*Jacques Verger, Professeur d'histoire médiévale à l'Université de Paris IV
Extrait de L'Histoire n° 293, décembre 2004*

Document n° 2: Étudier en Europe

À côté des voyages touristiques, des séjours linguistiques ou des stages à l'étranger, les jeunes européens ont également l'opportunité de découvrir, depuis 1987, les richesses de l'Ancien Continent dans le cadre de leurs études. Erasmus* permet aux étudiants de se former dans un autre pays que le leur sur une période de un à deux semestres, favorisant ainsi la



mobilité européenne dans l'enseignement supérieur. Allocations et autres bourses sont octroyées aux étudiants qui en font la demande.

Erasmus est un franc succès. Au total, 1800 établissements dans plus de trente pays – les quinze de l'Union européenne (UE), l'Espace économique européen (l'UE, plus l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège), les onze pays associés d'Europe centrale et orientale, et, enfin, Chypre et Malte -, participent à l'opération. A ce jour, plus de 1 million d'étudiants (dont 150000 Français) ont bénéficié du programme Erasmus et sont devenus les ambassadeurs d'une véritable citoyenneté européenne.

Devant une telle réussite, la Commission européenne a adopté, le 17 juillet 2002, une proposition d'échanges universitaires entre l'Europe et le reste du monde: Erasmus World. Ce projet vise à renforcer les liens entre les universités des cinq continents, mais aussi à faire de l'Europe un espace de référence pour les étudiants du monde entier. Créer une communauté de valeurs et développer des profils interculturels: tels sont les objectifs atteints par Erasmus et dont l'Union européenne peut se féliciter.

*European Action Scheme for Mobility University Student.

Extrait de Label France, juillet/septembre 2003

Document n° 3:



Tiré de <http://www3.ac-clermont.fr>



DOMAINE: POLITIQUE - HISTORIQUE

SUJET: L'Afrique

CONSIGNE: Analysez et commentez les documents proposés en un texte d'au moins 40 lignes.

DOCUMENTS:

Document n° 1: Traité des traites

Une étude embrasse l'ampleur du commerce des Noirs, tant oriental qu'occidental qui se perpétua du VII^e au XX^e siècle.

Le livre d'Olivier Pétré-Grenouilleau comble une lacune dans l'historiographie. Il s'agit, en effet, d'un des rares ouvrages qui ne négligent aucun des aspects de la traite négrière. D'où le pluriel assigné au titre, puisque la déportation d'Africains fut organisée par deux grands ensembles, les traites occidentales et les traites orientales (ou arabo-turques). Pour mesurer la dimension du phénomène, rappelons que les traites occidentales ont déporté aux Amériques près de 11 millions d'Africains entre 1525 et 1867, alors que les traites orientales (dans les voies transsahariennes, sur la côte swahilie et sur la mer Rouge) ont transporté 17 millions de Noirs, entre le VII^e siècle et les années 1920.

C'est dire que l'étude du commerce des Noirs se situe d'emblée dans le domaine de l'histoire globale.

Comment cette déportation a-t-elle pu atteindre de telles proportions à l'époque où les Occidentaux découvraient la liberté et en affirmaient la prééminence?

Divers arguments ont à l'époque justifié la traite atlantique. Sauver l'âme des Africains: leur transfert vers l'Amérique rendait plus facile leur évangélisation. Sauver leur corps: les esclaves étaient des prisonniers de guerre qui auraient été tués en Afrique. Ou simplement des motifs économiques: le travail des plantations tropicales était trop pénible pour les Européens. Mais c'est la mercantilisation des esclaves qui contribua le plus fortement à l'expansion de ces traites. Au départ, en Afrique, ou à l'arrivée, en Amérique, le marchand d'esclaves payait des taxes sur cette "marchandise" vivante. Ces taxes, prélevées par le fisc royal des puissances européennes, officialisaient et légitimaient de ce fait la possession des esclaves.

Au total, le poids du travail sous coercition, qu'il s'agisse des captifs amérindiens, des esclaves africains ou des "engagés" (des prolétaires européens qui, pour payer le voyage, travaillaient sans rémunération), fut considérable dans le Nouveau Monde. Ainsi, aux alentours de 1580, les Africains représentaient 24% des émigrants aux Amériques. Par la suite, les arrivages d'Africains et d'engagés européens, puis asiatiques, n'ont cessé de croître. De ce fait, c'est seulement après les années 1840 que le nombre d'émigrants libres dépasse celui des esclaves et des engagés débarquant dans les ports américains.

Par ailleurs, la France est le seul pays à avoir déclaré, par un vote au Parlement (loi du 21 mai 2001), que "la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du XV^e siècle, aux Amériques et aux



Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité". Cette même loi prévoit que les programmes scolaires accordent à ces sujets "la place conséquente" qu'ils méritent.

*Luiz Felipe de Alencastro, Les traites négrières, Essai d'histoire globale par O. Pétré Grenouilleau, Ed. Gallimard
Extrait de L'Express du 15 novembre 2004*

Document n° 2: Négritude et humanisme

Qu'est-ce que la Famille en Afrique noire ? C'est l'ensemble de toutes les personnes qui descendent d'un Ancêtre commun. Ancêtre qui est, selon les peuples, un homme ou une femme ; le plus souvent une femme, car celle-ci, comme dépositaire de la vie, semble particulièrement propre à être symbole. L'Ancêtre, en effet, n'est que le signe d'une réalité plus profonde, qui est le Sang, celui-ci n'étant, à son tour, que le signe d'une réalité encore plus profonde, qui est la communauté d'une flamme de vie. Elle nous a été transmise par nos Pères, nous n'en sommes que les gardiens et devons la passer en d'autres mains, plutôt en d'autres corps. Et voilà qu'apparaissent les buts de la famille, qui repose sur le culte des Ancêtres : sur la procréation. Le but est d'entretenir la vie essentielle – le double – des Ancêtres par des sacrifices réguliers, sinon quotidiens, d'allumer, d'autre part, des foyers nombreux avec la flamme commune ; en un mot, de prolonger celle-ci dans le temps en la multipliant dans l'espace. C'est la participation à une réalité divine qui, en dernière analyse, fait la famille. Nous voilà loin de l'"Eros nègre" dont aiment tant à parler les curieux.

D'où l'organisation communautaire de la famille négro-africaine ; d'où la communauté de vie : ménages groupés dans le même "carré", repas en commun, conseil de famille ; d'où la division du travail entre les hommes et les femmes, entre les jeunes et les vieux ; d'où la hiérarchie familiale, avec les Anciens, qui dirigent – à la tête de ceux-ci, le Chef de famille, le plus ancien descendant de l'Ancêtre – et les jeunes, qui apprennent et obéissent.

L'Etat, sous sa forme la plus pure – le petit royaume -, n'est qu'une grande famille, qui englobe tout un peuple. Et ceci peut être vrai d'un grand et vieil Empire comme celui des Mossi. Le Roi est le descendant du Conducteur du peuple. On sait que les Négro-africains ne sont pas des autochtones, mais des envahisseurs, qui ont refoulé Pygmées et Hottentots, les massacrant et se métissant en même temps.

Mais de même qu'il y a un Conseil de famille, composé des chefs de ménage, de même, il y a un Conseil du Trône, formé de hauts dignitaires héréditaires et de notables, chefs des plus grandes familles du royaume. Le Roi, traditionnellement, ne pouvait rien décider d'important sans l'assentiment de ce conseil ; et les conseillers "parlaient au roi comme à un égal" ; ils "pouvaient... donner librement leur opinion". Mais il fallait encore l'approbation des Ancêtres, car ceux-ci, bien que morts, sont encore partie intégrante du Royaume, sur lequel ils veillent.

La famille et l'Etat ne sont pas les seuls organismes communautaires qui lient le Négro-africain. Il existe, tout un système d'organismes dont les plans se croisent : ce sont les fraternités d'âge, entre lesquelles sont répartis tous les hommes, les corporations de métiers et les confréries à rites secrets. C'est ainsi que l'Homme noir vit essentiellement dans l'ordre de l'émotion : il est uni à son semblable, comme par le nombril, par les liens d'une réalité qui le dépasse. Réalité qu'il vit intensément, qui fait sa sécurité morale et matérielle.

Léopold Sédar Senghor, Liberté 1, Négritude et Humanisme, Ed. Seuil, 1964



Document n° 3:



Tiré de <http://www.wbayer.com/photos1/Afrique>



DOMAINE: TECHNIQUE-SCIENTIFIQUE

SUJET: La science est-elle une aventure?

CONSIGNE: Analysez et commentez les documents proposés en un texte d'au moins 40 lignes.

DOCUMENTS:

Document n° 1: Et l'homme créa les bactéries

Avant même d'avoir achevé le séquençage du génome humain, des biologistes américains s'attaquent déjà à l'étape suivante: recréer les génomes d'organismes vivants en laboratoire.

Craig Venter, le biologiste responsable du versant privé du grand projet de décryptage du génome humain, l'homme qui a déconstruit la recette génétique de fabrication d'un organisme, se démène aujourd'hui pour faire exactement l'inverse. Craig Venter et son collègue Hamilton Smith tentent désormais de recréer les génomes entiers de créatures vivantes. En décembre 2003, les deux chercheurs ont annoncé la réalisation de la réplique par synthèse d'un virus de la famille des bactériophages (un virus qui n'infecte que les bactéries).

Mais la question de savoir si les virus sont vraiment des êtres vivants se trouve au cœur d'un débat philosophique depuis leur découverte. L'équipe s'est donc lancée dans la délicate tâche de fabriquer un génome bactérien. Cette fois-ci, pas de polémique en vue, les bactéries sont incontestablement des organismes vivants. Si les deux biologistes se sont lancés dans cette nouvelle aventure, c'est en grande partie pour la gloire.

Mais, comme le souligne Venter, on ne peut pas dire que l'on comprend véritablement quelque chose avant d'avoir su en fabriquer une version qui fonctionne. Si comprendre lui tient autant à cœur, c'est parce qu'il fait partie d'un petit groupe de biologistes visionnaires convaincus que la biologie synthétique pourrait être à l'origine de découvertes technologiques importantes, voire révolutionnaires.

Nous autres, humains, avons parfois une bien mauvaise idée de ce que sont les bactéries. Lorsqu'on leur demande de donner des exemples d'êtres vivants, la plupart des gens citent d'emblée les grands animaux ou les plantes. Mais, en réalité, la plupart des êtres vivants sont des bactéries. Et les bactéries, outre le fait d'être des organismes simples, présentent une diversité biochimique qui dépasse de loin celle des plantes ou des animaux.

Certains organismes génèrent de l'hydrogène comme sous-produit de leurs activités. D'autres produisent du méthane. Il s'agit là de deux combustibles utiles et d'aucuns considèrent l'hydrogène, en particulier, comme l'énergie de substitution au pétrole la plus crédible.

En ce qui concerne la dépollution, de nombreuses bactéries sont capables de dévorer les métaux lourds qui sont toxiques pour les organismes supérieurs, et l'une d'elles au moins est incroyablement résistante aux radiations. Le ministère de l'énergie américain est particulièrement intéressé par ces propriétés, qui pourraient se révéler fort utiles pour l'assainissement de sites ayant servi à des essais nucléaires. La biologie synthétique trouvera sa place dans ce tableau en fournissant des micro-organismes "sur mesure", conçus pour



exécuter précisément la tâche qu'on leur demande. Craig Venter est, comme d'habitude, optimiste.

Geoffrey Carr

*Extrait de **Courrier international** n° 79*

Document n° 2: Science et aventure

Dans une réunion internationale, Marie Curie citait parmi les mobiles d'action les plus puissants de l'homme la curiosité et l'esprit d'aventure. Certes, le premier mobile est bien propre à nous pousser à la recherche, mais, si l'explorateur trouve aussi à satisfaire le goût de l'aventure, il semble que le domaine tranquille des laboratoires offre peu de ressources à ce point de vue. Pourtant nous nous trouvons en présence de faits singuliers, parfois intéressants seulement pour quelques spécialistes, parfois assez frappants pour être vulgarisés. Un travail commencé évolue d'une manière imprévue, ouvre des voies nouvelles au travail futur. Et là nous trouvons à satisfaire nous aussi l'esprit d'aventure. N'est-ce pas une aventure que celle de Röntgen étudiant la décharge électrique dans des tubes à pression réduite et découvrant les rayons X qui nous permettent de voir à travers le corps humain? N'est-ce pas une aventure que celle de Pierre et Marie Curie entreprenant la séparation du radium sur quelques centaines de grammes de matière et se trouvant amenés quelques mois après à remuer des kilos de minerai et de produits chimiques dans de grandes cuves pour en extraire quelques milligrammes seulement de matière radio-active précieuse?

La recherche scientifique est un domaine d'activité réconfortante au point de vue moral, par le plaisir de la découverte, même si elle est de faible importance, par le plaisir d'avoir surmonté les difficultés rencontrées, par le sentiment que toute connaissance nouvelle est définitivement acquise pour l'humanité. C'est aussi un domaine où l'on sent profondément la solidarité obligatoire de tous les pays du monde. Chaque découverte faite dans un pays reçoit aussitôt des développements nouveaux dans les autres pays, de sorte que presque toutes les grandes œuvres scientifiques sont le résultat d'une collaboration internationale.

Irene Joliot-Curie

*Extrait de **Œuvres Scientifiques**, PUF 1961*

Document n° 3:



Tiré de <http://images.google.fr>



TIPOLOGIE C : ANALYSE-LITTERAIRE

MAMAN

Trois ans après, en juillet 1914, ma mère est revenue. Cette fois j'habitais avec elle à Saint-Georges-de-Didonne, dans une jolie maison où nous occupions deux chambres et une cuisine donnant sur un grand verger.

Jamais je n'avais vu quelqu'un d'aussi épanoui, d'aussi gai qu'elle, admirant sans cesse autour de nous les pins, la mer, les prairies, les arbres, les fleurs... qu'elle n'aimait pas couper, elle préférait les regarder... toujours prête à s'amuser de n'importe quoi, prompte comme moi aux fous rires... "Ma maison n'est pas une souricière!"... cette phrase que maman répétait nous faisait rire aux larmes... Nous avons entendu un acteur la prononcer avec une énorme emphase dans un mélodrame joué par un théâtre ambulant... "Ma maison... et maman étendait le bras, rejetait la tête en arrière... n'est pas une souricière !" Nous trouvions cela désopilant... Et puis au mois d'août, le tambour a annoncé la mobilisation générale. Et après, des feuilles collées sur la mairie nous ont appris que c'était la guerre. Maman s'est affolée, il fallait qu'elle rentre en Russie immédiatement sinon elle serait coupée, retenue ici ... elle pouvait encore prendre un bateau qui partirait de Marseille...

Je l'ai accompagnée à Royan, au train... j'étais déchirée... et ce qui me déchirait encore davantage, c'était sa joie qu'elle ne cherchait même pas à dissimuler... ce beau voyage jusqu'à Constantinople ... et puis la Russie et Pétersbourg et Kolia... comme il devait l'attendre... comme il devait être inquiet...

*Nathalie Sarraute, **Enfance**, Ed. Gallimard, 1983*

a) Compréhension:

Synthétisez en 5 à 10 lignes au maximum le contenu du texte.

b) Analyse:

1. Quel événement historique marque une rupture à l'intérieur du second paragraphe? Par quels moyens la narratrice et sa mère en ont-elles été informées? Quelle réaction immédiate cet événement entraîne-t-il chez la mère?
2. Ce texte comporte de nombreux points de suspension n'ayant cependant pas toujours la même valeur. Relevez librement et analysez dans leur contexte deux emplois différents de ce type de ponctuation.
3. Par quelle image la narratrice évoque-t-elle la douleur de la séparation dans le dernier paragraphe? Expliquez ce qui d'après le texte contribue à accroître cette douleur.

c) Interprétation:

Donnez votre interprétation du texte en développant notamment la façon dont s'y trouvent exprimés différentes émotions et différents sentiments, qu'il s'agisse de ceux de la narratrice ou de ceux de sa mère.

Durée maximale de l'épreuve: 6 heures.

Seul l'usage du dictionnaire monolingue est autorisé.

Le candidat est tenu à rester dans l'établissement pendant trois heures au moins après le commencement de l'épreuve.